

**Police administrative
et Sécurité publique**

Place du Marché, 2 à 4000 Liège

Agent traitant : Isabelle DISTER

Réf : SI/JFB/OB/rd/7531-600

ATTESTATION

Le soussigné, Willy DEMEYER, Bourgmestre de Liège ;

Sur base du rapport de la Zone de secours Liège 2 IILE-SRI du 10 février 2020 ;

Déclare que l'hôpital « C.H.U. Notre-Dame des Bruyères » sis rue de Gaillarmont, 600 à 4032 Liège, répond aux normes de sécurité d'incendie, fixées à l'annexe de l'arrêté royal du 6 novembre 1979, portant fixation des normes de protection contre l'incendie et la panique, auxquelles doivent répondre les hôpitaux.

La présente attestation est délivrée pour une période de 5 ans.

Liège, le **12 MARS 2020**

Le Bourgmestre,



WILLY DEMEYER.

